

Membres présents : Dominique Guibert (directrice) ; Laure Saint-Sernin (enseignante) ; Sandra Cossa (enseignante) ; Pauline Dupont (enseignante) ; Florence Baert (enseignante) ; Laurent Zanetti (maire) ; Sabrina Rouault (adjointe) ; Severine Nadalin (responsable équipe municipale) ; Marie Leroy-Marty (parent délégué) ; Marjorie Dursapt (parent délégué) ; Soria Razali (parent délégué) ; Sylvette Brissaud (parent délégué) ; Elsa Guerreiro (parent délégué)

1. Organisation pour l'année 2017-18

- Effectifs et répartition pédagogique

Année scolaire 2017-2018 au 13 novembre :

22 CP ; 15 CE1 ; 20 CE2 ; 25 CM1 ; 30 CM2 soient 112 élèves

Répartition : CP 22 ; CE1-CE2 21 ; CE2-CM1 22 ; CM1-CM2 24 ; CM1-CM2 25

- Effectif prévisionnel pour la rentrée 2018

27 CP ; 22 CE1 ; 15 CE2 ; 20 CM1 ; 25 CM2 soit 109 élèves

- Personnel de l'Education nationale

5 enseignants, 6 le lundi (décharge de direction)

- Personnel Auxiliaire de Vie Scolaire

4 élèves bénéficient d'un AVS sur une partie de temps scolaire

- Personnel municipal sur le temps périscolaire

5 personnes assurent l'encadrement du temps périscolaire.

- Elections des représentants des parents d'élèves

Les 5 sièges de délégués titulaires sont pourvus + 5 parents suppléants.

2. Proposition d'organisation du temps scolaire pour l'année 2018 – 2019

- Présentation et vote

La Municipalité propose une organisation sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) dès la rentrée 2018. Les horaires de classe proposés sont : 8h30-11h30 ; 13h30-16h30. Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) auraient lieu de 11h30 à 12h deux jours par semaine.

Ce choix de la Municipalité se justifie par : la nécessité de conserver un taux d'encadrement correct (5 personnes dans l'équipe municipale) malgré la fin des contrats aidés. Les Temps d'Activité Périscolaires n'existeront plus.

Pour l'équipe enseignante, les 5 matinées étaient intéressantes pour les apprentissages mais les semaines sont longues sans jour de pause pour les élèves les plus jeunes.

Pour accompagner ce changement d'organisation pour les familles, la Municipalité propose de rendre possible l'inscription des enfants scolarisés au Burgaud et à St Cézert dans plusieurs centres de loisir du secteur pour les journées du mercredi.

Ce changement d'organisation de la semaine scolaire (passage à 4 jours) est voté par 11 membres votants et 1 abstention.

3. Règlement intérieur de l'école

- Présentation et vote

Le règlement intérieur modifié est voté à l'unanimité. Il sera distribué dans les cahiers pour signature par les parents.

4. Sécurité des personnes

- Exercice d'évacuation des locaux

Le premier exercice d'évacuation a eu lieu le lundi 11 septembre à 14h. L'évacuation des locaux s'est correctement déroulée.

- PPMS

Le premier exercice de confinement (scénario « intrusion ») est prévu d'ici la fin du premier trimestre. La préparation des élèves à cet exercice a d'ores et déjà commencé dans les classes. Il est présenté comme un jeu « de cache-cache », notamment auprès des plus jeunes. Un mot dans les cahiers informera les familles que l'exercice a été réalisé, afin que les parents puissent en parler à leurs enfants et repérer d'éventuels signes d'inquiétude qui n'auraient pas été remarqués en classe.

5. Partie pédagogique

- Projets

- Participation au dispositif « Ecole et cinéma » : 3 sorties au cinéma de Grenade sont prévues dans l'année.

- Les élèves iront voir un spectacle à Odysud.

- Participation au prix des Incorruptibles : une sélection de livres est découverte tout au long de l'année par les élèves des différents niveaux. En fin d'année, les élèves débattent dans les classes et élisent leur livre préféré. Les séries de livres ont été achetées grâce à une partie du budget « Noël » offert par la Mairie. Ces livres alimentent ainsi les bibliothèques de classes.

- Spectacle de Noël : jeudi 7 décembre à la salle des fêtes, offert par la coopérative.

- Rallye mathématiques pour les CM1-CM2 de Sandra et Laure : 3 épreuves d'entraînement (problèmes à résoudre collectivement par la classe) + une demi-finale + une finale.

- Veillée poésie au printemps

- Journée EPS en juin

- Kermesse de Noël le jeudi 21 décembre : chants, vente des objets fabriqués par les enfants au profit de la coopérative scolaire. L' APE offre les boissons chaudes, l'école fera appel aux parents pour faire des gâteaux.
- Cadeaux de Noël offerts par la mairie : un livre est offert à chaque enfant et pour chaque classe, la sélection du Prix des Incorruptibles.
- Projet de liaison école-collège réunion le 12/12/2017 + grande section-CP (les enfants vont commencer la correspondance entre les classes)

6. Accompagnements pédagogiques et aides aux élèves

Les élèves sont accompagnés dans leur travail de classe quotidien, et parfois en cas de difficulté ou dans le cadre d'un projet, des élèves travaillent en petit groupe en APC les lundis et jeudis de 11h30 à 12h.

7. Coopérative scolaire

Point financier du 31 août 2017

Point financier du 31 août 2017 :

- 5785.68 euros dont 3000 euros de subvention mairie.

Dépenses depuis le 31/08/2017 :

- 50 euros d'achats de 2 séries de livres à « Lire c'est partir »
- 27 euros d'adhésion aux Incorruptibles
- 245.14 euros d'adhésion à l'OCCE
- 29.75 euros d'assurance

La coopérative financera également les sorties dans le cadre de « écoles et cinéma » et un spectacle à Odysseus.

8. Travaux et équipement informatique

L'école est dotée cette année de 2 vidéoprojecteurs supplémentaires qui peuvent circuler dans les classes. L'équipe enseignante a économisé dans ce but 500 euros sur son budget « fournitures ». Le renouvellement des PC portables se poursuit cette année. De plus, toutes les chaises ont été équipées de tampons anti bruit. L'équipe enseignante remercie la Municipalité pour ces investissements.

M. le Maire souhaite rappeler que l'école et son fonctionnement sont une priorité pour la commune, le budget « école » de 2017 est constitué de :

- Pharmacie 100 à 150 euros
- Subvention coopérative : 3000 euros
- Fournitures : 4000 euros
- Papier : 480 euros
- Cadeaux de Noël : 1250 euros
- Participation à la cantine : 800 euros
- Photocopies : 1150 euros
- Investissements (PC, vidéo projecteurs) : 1500 euros
- Bus pour le centre de loisir de Launac le mercredi : 1100 euros
- Participation au coût du centre de loisir : 6100 euros

Pour 2018, les besoins en investissements seraient :

- 2 vidéo projecteurs supplémentaires pour en avoir 1 par classe et ne plus avoir besoin de les déplacer
- des supports fixes et des écrans à étudier pour les utiliser dans les meilleures conditions
- des chaises supplémentaires
- un relais wifi à étudier pour permettre aux classes de l'extension de recevoir correctement le signal wifi
- des bandes magnétiques supplémentaires dans les classes pour les affichages.

9. Questions diverses

Projet d'installation d'une sonnerie manuelle dans l'école pour marquer le début des récréations et d'une cloche dans la cour pour la fin des récréations.

Organisation des récréations : les élèves peuvent s'inscrire à la bibliothèque de l'école ou dans de petits groupes de jeux de société pour passer des récréations à l'intérieur, sous la surveillance des enseignants qui ne sont pas de service. La cour de récréation est partagée en différentes zones pour éviter les collisions et les chutes.

Coupure d'eau prévue le 22 novembre toute la matinée : la mairie prévoit des packs d'eau et du gel hydro alcoolique pour l'école.

Cérémonie du 11 novembre : M. le Maire remercie les enfants et les enseignantes qui ont participé. En 2018 c'est le centenaire de l'armistice de 1918. À cette occasion, la Municipalité étudie la possibilité d'organiser une exposition présentant les souvenirs familiaux des Burgaudains de cette période et d'associer l'école à cette manifestation. De plus, l'an prochain, la Première Guerre Mondiale sera au programme des CM1 et CM2.